

Médiation du patrimoine naturel et publics handicapés

L'accès des personnes handicapées au patrimoine naturel suppose que soient mis en place, sur un même site, un dispositif d'accessibilité physique et un dispositif d'accessibilité culturelle. L'ensemble permet alors de former une chaîne complète d'accessibilité qui aura un effet de levier sur la qualité de l'accueil de tous les publics.

Objectifs

Favoriser l'accès du plus grand nombre au patrimoine naturel et à l'éducation à l'environnement,

Augmenter la qualité de l'accueil dans les sites du patrimoine naturel,

Mieux connaître les besoins, les attentes et les demandes des personnes handicapées

Type d'action

Stage

Contenu

Connaissance des principaux types de handicap, connaissance des besoins, attentes et demandes des publics en situation de handicap par des échanges avec des représentants de personnes handicapées, mises en situation

Visite avec mise en situation de handicap, présentations d'animations nature et de parcours conçus pour publics handicapés

Intervenants

Collectif départemental d'associations de personnes handicapées et de leurs familles (Handicap 35), porteurs de projets de médiation du patrimoine naturel

Publics concernés

Animateurs nature, éducateurs à l'environnement, responsables de l'accueil des publics dans des sites du patrimoine naturel.....

Frais pédagogiques

130 € pour les individuels et les bénévoles d'association

230 € pour les salariés des collectivités et du secteur privé, pour les professions libérales

250 € pour les agents de l'Etat

Dates et lieu

30 juin et 1er juillet à Iffendic (35)